

PAROLE D'UTILISATEUR

MARCO



La parole à Madame Hélène CASTRO-VONO Responsable de la commande publique - Syndicat du Bois de l'Aumône

Depuis quand utilisez-vous Marco ?

J'ai découvert Marco au Département du Puy-de-Dôme, où j'étais responsable administratif et financier des marchés de travaux. Ensuite j'ai travaillé en tant que responsable administrative pour la ville de Chatel Guyon, je m'occupais notamment de la passation des marchés mais la mairie n'avait pas Marco quand je suis arrivée. Je l'ai donc mis en place et ils l'ont d'ailleurs conservé. Je suis maintenant responsable de la commande publique au Syndicat du Bois de l'Aumône depuis 4 ans. Quand je suis arrivée le Syndicat avait déjà Marco, ils étaient en pleine dématérialisation, et le fait que je connaisse déjà l'outil était un vrai plus pour mon profil. Marco est présent dans beaucoup de collectivités et ça ouvre des portes sur certains postes de savoir utiliser le logiciel.

Quels bénéfices retirez-vous de l'usage de Marco au quotidien ?

Marco est d'une grande utilité pour être sûr que juridiquement nous prenons les bons textes. Il nous permet de cadrer la procédure, d'être certain d'utiliser la bonne en fonction de la typologie du marché et son montant.

Ensuite Marco nous accompagne dans le choix des questions ce qui nous permet de cibler les choses dont nous pourrions avoir besoin mais auxquelles nous ne pensons pas toujours. Par exemple, les différents types de documents dont nous pourrions avoir besoin, l'organisation d'une visite ou pas, les demandes d'échantillons, etc ... Toutes ces questions qui sont posées dans le logiciel nous permettent d'accompagner le technicien dans la constitution du cahier des charges.

Marco nous permet d'échanger et d'éviter de passer à côté de certaines choses qui pourraient être importantes dans l'exécution du marché.

Il y a aussi l'aide juridique dans l'outil qui est très utile, cela nous évite de faire des erreurs. D'autant plus que c'est pratique, il n'y a qu'à cliquer dessus et nous disposons des textes juridiques, des articles du CCAG, des jurisprudences, et au-delà du simple rappel au texte, il y a une petite explication juridique et fonctionnelle.



Est-ce que l'intelligence artificielle dans Marco vous aide ?

Je me rappelle avoir participé à des réunions de retours d'expérience et que plusieurs utilisateurs faisaient remonter aux équipes Marco que la recherche des nomenclatures était un vrai casse tête! Les équipes Marco ont écouté nos retours ! Avec Mia, l'intelligence artificielle, on gagne beaucoup de temps dans cette recherche de nomenclatures et les mots clés sont mieux choisis, ce qui fait qu'on touche plus de fournisseurs. Donc oui, moi je trouve que c'est utile, vraiment.

Avez vous a déjà fait face à un défi en particulier et Marco a pu vous apporté des solutions ?

Alors Marco m'a accompagné lors du contrôle de la chambre régionale des comptes l'année dernière. Ils nous ont demandé de donner la liste des marchés qui contenaient des clauses de développement durable. Grâce à Marco, je les ai sortis rapidement de l'outil ! Nous sommes un syndicat de collecte, donc on nous demande d'être très vigilants à l'économie circulaire, au réemploi. J'avais un tableau de suivi mais pas forcément toujours à jour. Avec Marco je l'ai édité avec facilité et rapidité.

Que diriez vous pour conclure ce témoignage ?

C'est vraiment un bon outil ! Là où je l'ai mis en place, il est resté donc c'est bien qu'il est utile. Nous avons la possibilité d'avoir accès juste à un module ou à un autre, en fonction de notre domaine de compétence, ou avoir accès à tous si besoin. Je n'hésite pas à le conseiller aux collectivités !